

L'insertion des lycéens dans la vie active

2014

Enquête au 1^{er} février 2014

Synthèse des résultats de l'enquête d'insertion des lycéens en Ile-de-France

Au 1^{er} février 2014, et après une forte baisse en 2013, le taux d'emploi des lycéens franciliens sept mois après leur sortie de formation se stabilise globalement à 42 %, avec des disparités selon le niveau et l'obtention du diplôme. Les jeunes sortants trouvent d'autant plus facilement un emploi qu'ils sont issus d'un niveau de diplôme élevé. L'obtention du diplôme reste un facteur déterminant de l'accès à l'emploi : cette année encore, les diplômés s'en sortent mieux que les autres, quel que soit le niveau ou la spécialité de la formation.

En 2014, maintien de l'emploi, dégradation de l'emploi durable

Entre 2012 et 2013, le taux d'emploi a chuté de 5 points pour s'établir à 42 %. En 2014, la part des sortants en emploi se stabilise autour de 42 %. Dans le même temps, la part des jeunes au chômage reste identique (42 %). Comme l'année dernière, les jeunes sans activité ou en stage représentent respectivement 11 % et 5 % des sortants.

Les jeunes en emploi bénéficient moins souvent de contrats stables que l'an passé : la part de ceux en contrat à durée indéterminée (CDI) baisse ainsi de 2 points (39 % contre 41 % en 2013) tandis que, parmi les contrats précaires,

les contrats aidés augmentent d'un point (14 % contre 13 % en 2013). La part des jeunes embauchés en CDD reste stable (36 %) (voir figure 1).

Un niveau de diplôme élevé demeure synonyme d'un meilleur taux d'emploi

Les sortants de niveau BTS sont ainsi 62 % à se trouver en emploi sept mois après la fin de leurs études, une proportion qui descend à 44 % pour ceux de niveau baccalauréat (41 % pour ceux de baccalauréat professionnel) et à 25 % pour ceux de CAP. En revanche, seulement 11 % des sortants d'une 1^{re} année de la voie professionnelle sont en emploi sept

mois après leur sortie de formation (voir figure 3).

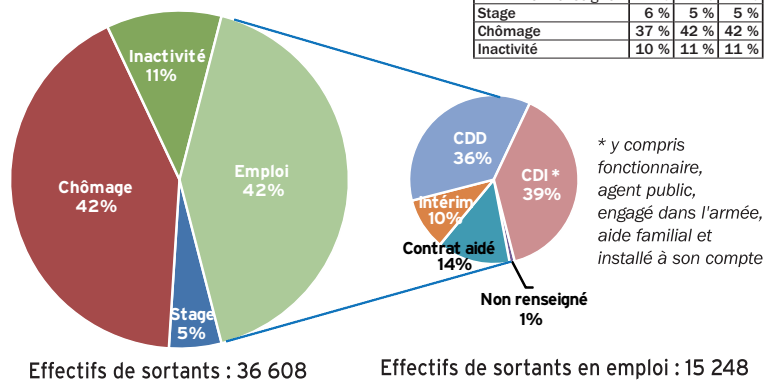
Non seulement les niveaux de diplôme les plus élevés permettent une meilleure insertion mais ils résistent mieux aux effets de la mauvaise conjoncture économique : ainsi, le taux d'emploi des sortants des niveaux BTS et baccalauréat est inchangé par rapport à l'année dernière tandis que celui des sortants de CAP diminue de 2 points.

Le diplôme, un sésame encore plus indispensable pour trouver un emploi

Comme les années précédentes, détenir un diplôme accroît les chances d'être en emploi. Ainsi, l'écart entre les taux d'emploi des sortants diplômés d'un BTS et des non diplômés est de 8 points (63 % contre 55 %). Cet écart est de 12 points entre les sortants diplômés d'un baccalauréat professionnel et les sortants non diplômés (45 % contre 33 %). Il est encore plus fort au niveau CAP (30 % contre 14 %, soit 16 points).

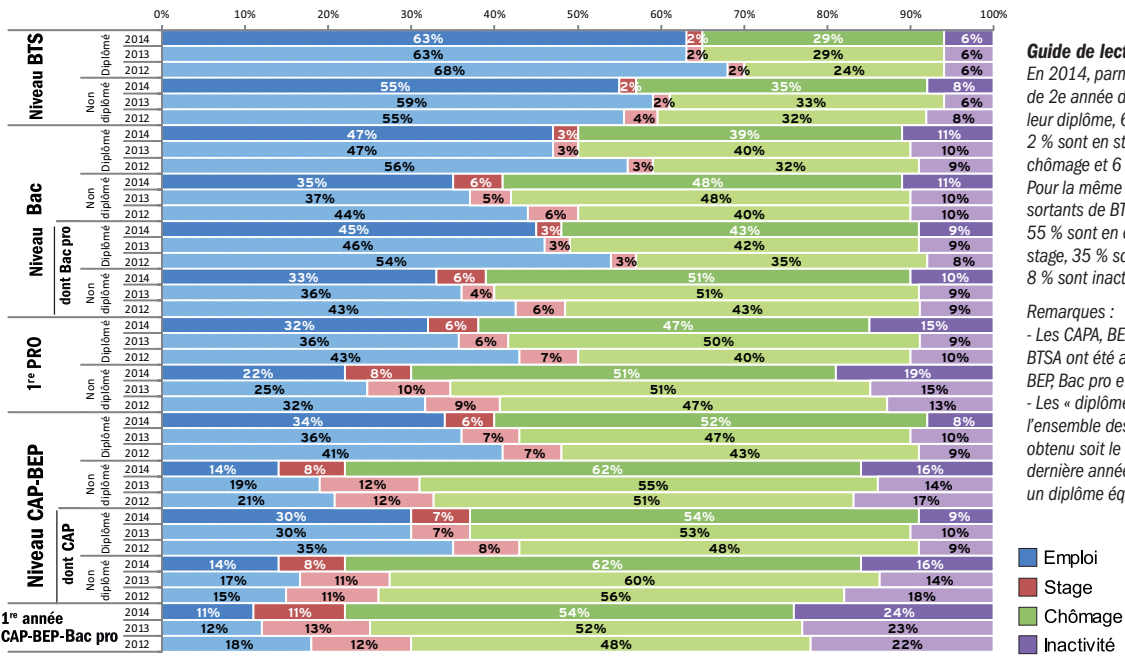
En outre, depuis un an, les conditions d'accès à l'emploi se maintiennent pour les diplômés alors qu'elles se dégradent pour les non diplômés. Ainsi, au niveau BTS, le taux d'emploi des sortants diplômés reste à 63 % tandis que celui des sortants non diplômés diminue de 59 % à 55 %. En parallèle, les sortants non diplômés de niveau baccalauréat sont

Figure 1. Répartition des sortants de lycées de l'éducation nationale et de l'agriculture selon leur situation au 1^{er} février 2014



En téléchargement sur : www.ac-paris.fr ; www.ac-creteil.fr ; www.ac-versailles.fr ; <http://lycees.iledefrance.fr> ; www.onisep.fr/ile-de-france ; www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole ; www.defi-metiers.fr

Figure 2 Situation des sortants des lycées de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme



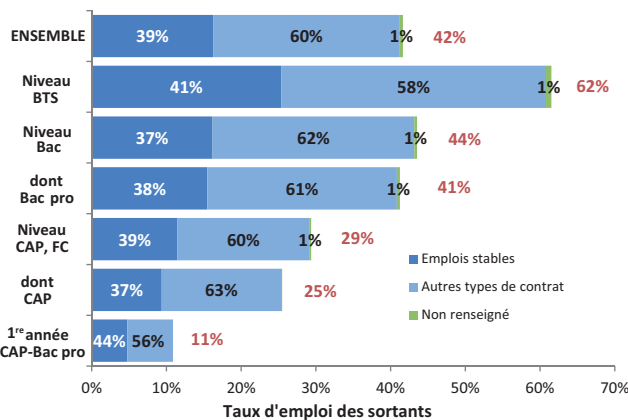
Guide de lecture

En 2014, parmi les jeunes sortant de 2e année de BTS qui ont obtenu leur diplôme, 63 % sont en emploi, 2 % sont en stage, 29 % sont au chômage et 6 % sont inactifs. Pour la même année, parmi les sortants de BTS non diplômés, 55 % sont en emploi, 2 % sont en stage, 35 % sont au chômage et 8 % sont inactifs.

Remarques :

- Les CAPA, BEPA, Bac pro A et BTS A ont été assimilés aux CAP, BEP, Bac pro et BTS.
- Les « diplômés » incluent l'ensemble des sortants ayant obtenu soit le diplôme préparé la dernière année de formation, soit un diplôme équivalent ou supérieur.

Figure 3 Taux d'emploi des sortants (diplômés ou non) par niveau et répartition des emplois selon leur stabilité* au 1er février 2013



Guide de lecture

62 % des sortants de niveau BTS sont en emploi. Parmi eux, 41 % ont un emploi stable, 58 % un autre type de contrat (CDD, intérim, etc.) et 1 % n'ont pas renseigné la nature de leur contrat.

* sont considérés comme étant en emploi stable les salariés ayant un CDI, fonctionnaires et agents de la fonction publique, les personnes travaillant à leur compte, les aides familiaux et les engagés militaires.

issus de formations relevant du domaine de la production (c'est le cas de 54 % d'entre eux contre seulement 11 % des filles), domaine dont le taux d'emploi est plus faible que celui des services.

D'autre part, en particulier cette année, les filles sont plus représentées que les garçons aux niveaux de diplôme les plus élevés : 27 % des sortantes viennent d'une formation de niveau BTS contre 20 % des sortants de sexe masculin. Or, c'est justement aux niveaux les plus élevés que les taux d'emploi sont les plus forts.

Par ailleurs, lorsqu'ils sont en emploi, les garçons bénéficient de conditions d'emploi plus favorables que les filles puisque 41 % d'entre eux détiennent un contrat stable (contre 37 % des filles).

Spécialités et niveaux de formation conditionnent la qualité de l'insertion professionnelle des sortants

Lorsqu'on s'intéresse au taux moyen d'emploi sur les 3 dernières années (2012, 2013 et 2014), 44% des jeunes sortants sont en emploi. Ce taux est plus favorable quand les jeunes sortent des formations des services que de celles de la production (38 %) : l'écart est de 8 points alors qu'il n'était que de 7 points lors de la campagne précédente (2011, 2012 et 2013) : 48 % de taux d'emploi pour les services et 41 % pour la production.

confrontés à une baisse de 2 points de leur taux d'emploi alors que celui des sortants diplômés de ce même niveau reste stable à 47 % (voir figure 2).

Des emplois stables plus fréquents pour les niveaux de diplôme les plus élevés

Les jeunes en emploi sont 39 % à avoir signé un contrat stable sept mois après leur sortie de formation (soit 2 points de moins que l'an passé). Ils sont 36 % à avoir signé un CDD, 14 % un contrat aidé et 10 % un contrat d'intérim.

La part d'emplois stables varie peu d'un niveau de formation à l'autre. Elle s'élève à

37 % pour les sortants de CAP ou de niveau baccalauréat et à 41 % pour ceux de niveau BTS. Toutefois, au regard de leur taux d'emploi plus faible, les sortants de CAP sont bien moins nombreux que ceux de BTS à occuper un emploi stable (voir figure 3).

Les filles accentuent leur avantage dans l'accès à l'emploi

Au 1er février 2014, 47 % des filles et 38 % des garçons sont en emploi, soit une différence de 9 points. Cet écart, qui s'est accru de 4 points depuis 2012, peut s'expliquer en partie par la conjugaison de deux facteurs.

D'une part, comme l'année dernière, les garçons sont plus fréquemment que les filles

Les taux d'emploi sont aussi très différents d'un groupe de spécialité à l'autre (voir tableau 1).

De fait, dans le domaine des services, le taux d'emploi par spécialité varie de 41 % pour les spécialités « Transport, manutention, magasinage », « Techniques d'imprimerie et d'édition » et « Secrétariat, bureautique » à 71 % pour la spécialité « Finances, banque, assurances ».

Dans la production, les taux d'emploi les moins favorables concernent les spécialités « Bâtiments : finitions » (23 %) et « Structures métalliques » (26 %). A l'inverse, les spécialités des « Technologies de commande des transformations industrielles » et « Transformations chimiques

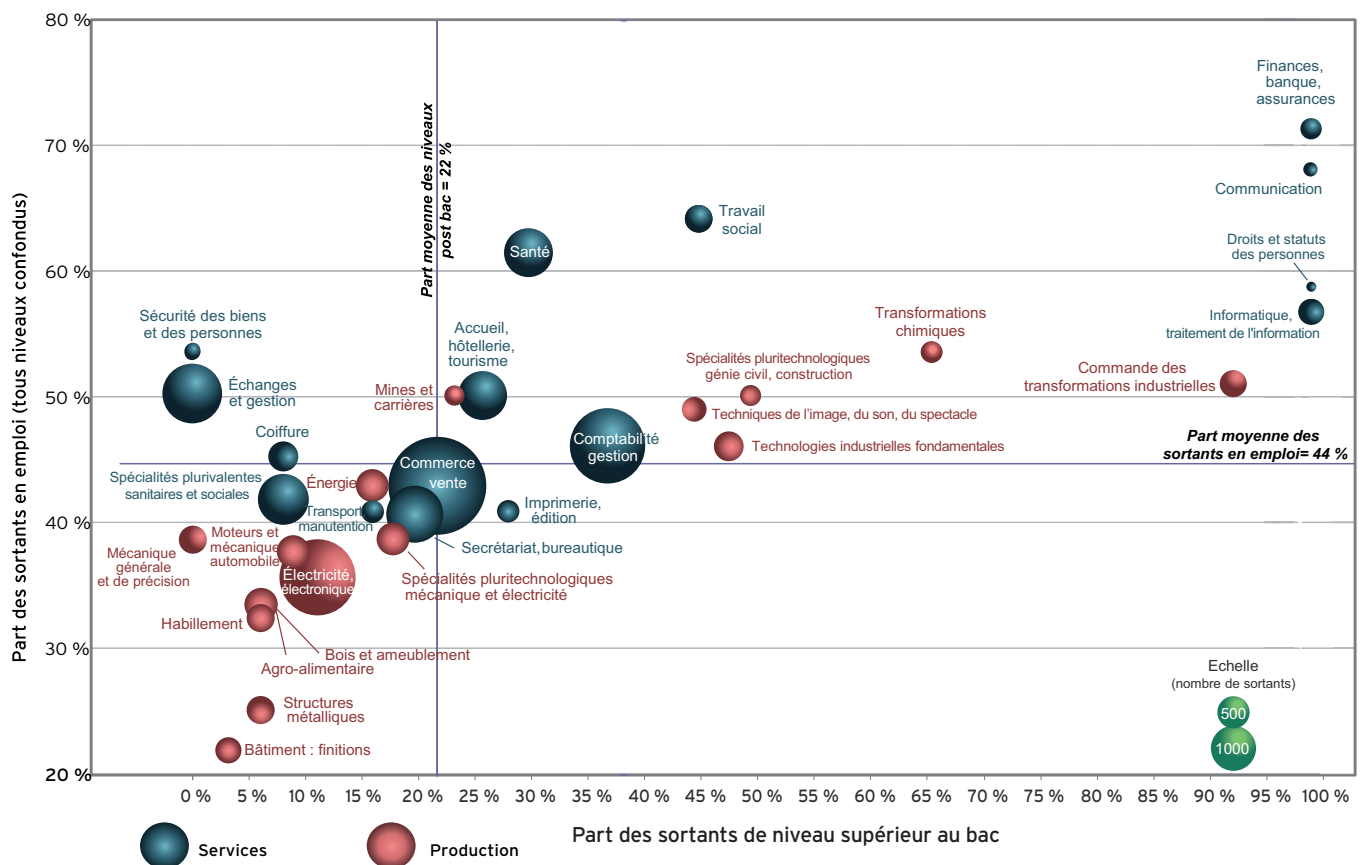
et apparentées » bénéficient des meilleures conditions d'accès à l'emploi du domaine (respectivement 51 % et 53 %).

Le taux d'emploi pour chaque spécialité est en lien avec la part de sortants de niveau post baccalauréat qui la composent (figure 4) - les post-bac bénéficiant d'une meilleure insertion professionnelle que les pré-bac - les spécialités comprenant beaucoup de post-bac ont de meilleurs taux d'emploi. Ainsi, les deux spécialités qui permettent la meilleure insertion (« Finances, banque, assurances » et « Spécialités plurivalentes de la communication ») sont composées exclusivement de diplômés de niveau post baccalauréat.

Ici encore, quelle que soit la spécialité, le niveau de formation joue sur l'insertion. Ainsi, le gain en matière d'insertion procuré par le baccalauréat professionnel par rapport au CAP est de plus de 20 points pour les spécialités « Commerce, vente » et « Electricité, électronique ». Cependant, la spécialité « Travail social » fait figure d'exception avec un taux d'emploi au niveau CAP assez proche de celui de BTS (voir tableau 1).

Sans en être les seuls déterminants, spécialités et niveaux de formation expliquent donc largement les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sortis de formation.

Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau supérieur au bac selon le groupe de spécialité sur 3 ans (enquêtes 2012, 2013 et 2014)



Guide de lecture

La figure 4 permet de mettre en rapport, en moyenne sur les trois dernières enquêtes, le niveau de formation des sortants de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouve en emploi.

La taille des sphères est proportionnelle au nombre des sortants pour chaque spécialité. Sur l'axe horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveau supérieur au bac qui, en moyenne, est de 22 %. L'axe vertical indique la part moyenne des jeunes en emploi pour chaque spécialité, quel que soit le niveau de formation. Toutes spécialités confondues, cette part moyenne est de 44 %.

Ainsi, plus une spécialité se situe à droite du graphique, plus le niveau de formation des sortants est élevé. Plus on se dirige vers le haut du schéma, plus le taux d'emploi est important. Par exemple, en bas à gauche du graphique, parmi les 617 sortants sortis en moyenne par an de 2011 à 2013 de la spécialité « Structures métalliques » (tous niveaux de formation confondus), 26 % sont en emploi et 6 % ont un niveau de formation supérieur au bac. En haut à droite du graphique, les 257 sortants de la spécialité « Finances, banque, assurances » possèdent tous un niveau de formation supérieur au bac et 71 % sont en emploi.

Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialités

| FORMATIONS | | Part des jeunes en emploi au 1 ^{er} février (2012-2013-2014) en % ⁽¹⁾ | | | | | Nombre annuel moyen de sortants | |
|----------------------------------|--|---|---------------------------|------------------------------------|--------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------|
| | | Ensemble ⁽²⁾ | Niveau BTS ⁽³⁾ | Niveau baccalauréat ⁽⁴⁾ | | Niveau CAP-BEP ⁽⁵⁾ | | |
| | | | | Total | dont Bac Pro | Total | | dont CAP |
| Ensemble ⁽²⁾ | | 44 % | 63 % | 46 % | 45 % | 33 % | 28 % | 38 414 |
| Production ⁽²⁾ | | 38 % | 58 % | 44 % | 43 % | 26 % | 24 % | 13 239 |
| 200 | Technologies industrielles fondamentales | 46 | 58 | 40 | ns | | | 550 |
| 201 | Technologies de commande des transformations industrielles | 51 | 53 | ns | ns | | | 492 |
| 221 | Agro-alimentaire, alimentation, cuisine | 34 | ns | ns | ns | 34 | 25 | 660 |
| 222 | Transformations chimiques et apparentées | 53 | 59 | ns | | ns | ns | 192 |
| 227 | Énergie, génie climatique | 43 | 55 | 49 | 48 | 26 | 26 | 735 |
| 230 | Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois | 49 | 66 | 44 | 44 | ns | ns | 451 |
| 231 | Mines et carrières, génie civil, topographie | 50 | 72 | 51 | 48 | ns | ns | 295 |
| 233 | Bâtiment : finitions | 23 | ns | 39 | ns | 18 | 18 | 523 |
| 234 | Travail du bois et de l'ameublement | 34 | ns | 46 | 45 | 27 | 27 | 631 |
| 242 | Habillement (y compris mode, couture) | 33 | ns | 44 | 43 | 22 | 18 | 582 |
| 250 | Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité | 39 | 58 | 40 | 39 | ns | ns | 875 |
| 251 | Mécanique générale et de précision, usinage | 39 | | 47 | 43 | ns | ns | 446 |
| 252 | Moteurs et mécanique auto | 38 | ns | 48 | 48 | 20 | 20 | 970 |
| 254 | Structures métalliques | 26 | ns | 40 | 40 | 19 | 19 | 617 |
| 255 | Électricité, électronique | 36 | 54 | 41 | 41 | 21 | 20 | 4 135 |
| Services ⁽²⁾ | | 46 % | 65 % | 48 % | 46 % | 38 % | 32 % | 25 121 |
| 310 | Spécialités plurivalentes des échanges et gestion | 50 | | 50 | | | | 2573 |
| 311 | Transport, manutention, magasinage | 41 | ns | 45 | 45 | ns | ns | 420 |
| 312 | Commerce, vente | 43 | 64 | 47 | 47 | 19 | 19 | 7492 |
| 313 | Finances, banque, assurances | 71 | 71 | | | | | 257 |
| 314 | Comptabilité, gestion | 46 | 61 | 42 | 42 | | | 3993 |
| 320 | Spécialités plurivalentes de la communication | 68 | 68 | | | | | 109 |
| 322 | Techniques d'imprimerie et d'édition | 41 | ns | 47 | 45 | ns | ns | 264 |
| 323 | Techniques de l'image, du son, du spectacle | 50 | 58 | ns | ns | ns | ns | 265 |
| 324 | Secrétariat, bureautique | 41 | 62 | 41 | 41 | ns | | 2846 |
| 326 | Informatique, traitement de l'information | 56 | 56 | | | | | 295 |
| 330 | Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales | 42 | 69 | 52 | 52 | 41 | ns | 1980 |
| 331 | Santé | 61 | 80 | 54 | ns | ns | ns | 1520 |
| 332 | Travail social | 63 | 68 | | | 61 | 61 | 461 |
| 334 | Accueil, hôtellerie, tourisme | 50 | 68 | 61 | 61 | 35 | 25 | 1438 |
| 336 | Coiffure, esthétique et autres services personnels | 45 | ns | 58 | 58 | 42 | 41 | 576 |
| 344 | Sécurité des biens et des personnes | 53 | | 60 | 60 | ns | ns | 125 |
| 345 | Application des droits et statuts des personnes | 58 | 58 | | | | | 60 |

Légende

- : aucun effectif pour le niveau considéré

ns : donnée non significative

■ taux d'emploi élevé supérieur d'au moins 5 points à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

■ taux d'emploi faible inférieur d'au moins 5 points à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialités pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chacune des 3 années)

(2) y compris les spécialités non présentes dans ce tableau en raison de résultats peu significatifs, et y compris les 1^{ères} années de CAP, de BEP, la 1^{re} professionnelle et la seconde professionnelle

(3) y compris les DMA, DCSEF, DNTS et formations complémentaires post BTS

(4) y compris les terminales technologiques, brevets de technicien, MC4 et BMA

(5) y compris les MC5

À chaque niveau de formation, les différentes spécialités offrent des possibilités d'insertion contrastées

• **Au niveau CAP-BEP**, le taux d'insertion de 61 % après une formation au « Travail social » contraste avec le taux de 18 % après une spécialité en « Bâtiment : finitions ».

• **Au niveau baccalauréat**, les écarts, un peu moins prononcés, sont néanmoins notables : ils varient de 39 % après une formation en « Bâtiment : finitions » à 61 % après une formation en « Accueil, hôtellerie, tourisme ».

• **Au niveau BTS**, un écart non négligeable subsiste entre les taux d'insertion des formations aux « Technologies de commande des transformations industrielles » (53 %) et celles de la « Santé » (80 %).

Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialités

Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié sont listés, dans ce tableau, les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants dans l'ensemble des enquêtes de 2012, 2013 et 2014.

| Groupe de spécialités | | Libellé formations | Groupe de spécialités | | Libellé formations |
|-----------------------|--|--|-----------------------|--|---|
| 200 | Technologies industrielles fondamentales | T_STI2D spécialité Système d'information et numérique BTS Technico-commercial | 310 | Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion | T_STG Communication et gestion des ressources humaines T_STG Mercatique (marketing) T_STG Comptabilité et finance d'entreprises |
| 201 | Technologies de commande des transformations industrielles | BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques BTS Maintenance industrielle BTS Mécanique et automatismes industriels | 311 | Transport, manutention, magasinage | Bac pro Transport Bac pro Logistique BTS Transport |
| 221 | Agro-alimentaire, alimentation, cuisine | CAP Agent polyvalent de restauration CAP Cuisine | 312 | Commerce, vente | Bac pro Commerce Bac pro Vente (prospection, négociation, suivi clientèle) BTS Management unités commerciales |
| 222 | Transformations chimiques et apparentées | T_STL Biochimie génie biologique BTS Bioanalyses et contrôle (BTS) BTS Chimiste | 313 | Finances, banque, assurances | BTS Professions immobilières BTS Assurance BTS Banque : marché des particuliers |
| 227 | Energie, génie climatique | CAP Installateur thermique Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques | 314 | Comptabilité, gestion | Bac pro Comptabilité BTS Assistant de gestion de PME PMI BTS Comptabilité et gestion des organisations |
| 230 | Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois | Bac pro Technicien d'études du bâtiment <i>option a : études et économie</i> Bac pro Technicien d'études du bâtiment <i>option b : assistant en architecture</i> BTS Bâtiment BTS Design d'espace | 320 | Spécialités plurivalentes de la communication | BTS Communication |
| 231 | Mines & carrières, génie civil, topographie | CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières T_STI Génie civil Bac pro Technicien géomètre topographe Bac pro Travaux publics BTS Géomètre-topographe BTS Travaux publics | 322 | Techniques de l'imprimerie et de l'édition | Bac pro Production imprimée Bac pro Production graphique |
| 233 | Bâtiment : finitions | CAP Installateur sanitaire CAP Peintre-applicateur de revêtement Bac pro Aménagement et finition du bâtiment | 323 | Technique de l'image, son, métiers connexes du spectacle | Bac pro Photographie BTS Communication visuelle <i>option multimedia</i> BTS Communication visuelle <i>option graphisme, édition, publicité</i> |
| 234 | Travail du bois et de l'ameublement | CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement Bac pro Technicien menuisier agencier | 324 | Secrétariat, bureautique | Bac pro Secrétariat BTS Assistant de manager |
| 242 | Habillement (y compris mode, couture) | Bac pro Métiers de la mode, vêtements | 326 | Informatique, traitement de l'information | BTS Informatique de gestion : développeur d'applications BTS Informatique de gestion : administrateur de réseaux locaux d'entreprise BTS Services informatiques aux organisations |
| 250 | Spécialités pluritechnologiques : mécanique, électricité | Bac pro Maintenance des équipements industriels Bac pro Microtechniques | 330 | Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales | BEP Carrières sanitaires et sociales MC Aide à domicile (MC5) Bac pro Services de proximité vie locale |
| 251 | Mécanique générale et de précision, usinage | T_STI Génie mécanique : productique mécanique T_STI Génie mécanique : microtechniques Bac pro Technicien d'usinage | 331 | Santé | T_ST2S Sciences et technologies, santé et social |
| 252 | Moteurs et mécanique automobile | CAP Maintenance de véhicules automobiles <i>option véhicules particuliers</i> Bac pro Maintenance de véhicules automobiles : <i>option voitures particulières</i> | 332 | Travail social | CAP Petite enfance DECESF Conseiller en économie sociale et familiale BTS Économie sociale familiale |
| 254 | Structures métalliques | CAP Serrurier métallier CAP Réparation des carrosseries Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle Bac pro Réparation des carrosseries | 334 | Accueil, hôtellerie, tourisme | CAP Assistant technique en milieu familial et collectif Bac pro Restauration BTS Ventes productions touristiques |
| 255 | Électricité, électronique | CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements communicants Bac pro Systèmes électroniques numériques BTS Électrotechnique | 336 | Coiffure, esthétique et autres services aux personnes | CAP Coiffure CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie |
| | | | 344 | Sécurité des biens et des personnes | CAP Agent de sécurité Bac pro Sécurité-prévention |
| | | | 345 | Application des droits et statuts des personnes | BTS Notariat |

Le taux d'emploi des sortants de lycées agricoles (soit 1 % des sortants) est de 49 %

Au 1^{er} février 2014, presque un jeune sortant de lycée agricole sur deux est en emploi. Le taux d'emploi demeure plus élevé pour les sortants de niveau BTSA (60 %) que pour ceux de niveau baccalauréat agricole (55 %) ou ceux de niveau CAPA (24 %).

En moyenne sur 3 ans, le groupe de spécialité « Aménagement paysager, parcs, jardins », qui représente 40 % des sortants de lycées agricoles et dont 29 % des sortants ont un niveau post baccalauréat, connaît un taux d'emploi de 56 %. Notons qu'en raison du trop petit nombre de répondants de ce groupe en 2012, il n'a pas été possible de décliner cet indicateur par niveau.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens franciliens s'appuie sur deux dispositifs nationaux :

- L'enquête postale d'Insertion dans la Vie Active (IVA), pilotée par le ministère de l'Éducation Nationale. L'enquête IVA 2014 porte sur la situation au 1^{er} février des jeunes sortis de formation initiale après une classe d'enseignement technologique ou professionnel en lycée public ou privé au cours ou à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

- L'enquête postale sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole, pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, portant sur la situation au 1^{er} février des jeunes sortis de l'enseignement professionnel et technologique agricole.

Les élèves poursuivant leurs études en 2013-2014 sont donc exclus du champ de l'enquête.

Les questionnaires des deux enquêtes sont extrêmement proches. Aussi, une démarche commune aux académies franciliennes, à la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRIAAF) et à la Région a été mise en place par le biais d'une convention régionale :

- sur un ensemble identique de formation : toutes les classes terminales de l'enseignement professionnel ou technologique et les classes non terminales de CAP, CAPA, BEP, BEPA et baccalauréat professionnel, en lycée public ou privé ;

- sur la même catégorie d'anciens élèves : ceux qui sont sortis de formation initiale ; sont ainsi exclus du champ de l'analyse ceux qui déclarent poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage ;

- en prévoyant pour les non-répondants à l'enquête une relance téléphonique financée par la Région Île-de-France, ce qui permet d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête. Ainsi, en 2014, parmi les 55 621 franciliens interrogés, 32 750 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (59 %) permet de comparer de façon fiable les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses afin d'obtenir des données représentatives au niveau francilien. Les données présentées et analysées portent sur les effectifs pondérés.

Pour établir les données les plus robustes possibles par spécialité de formation, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les trois dernières enquêtes.

Définitions

Emploi : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion...). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats stables, appelés parfois par facilité « contrats à durée indéterminée » (CDI). Outre les titulaires de CDI au sens strict, les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un emploi stable. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

Chômage : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim).

Pour information

La population des jeunes sortants se ventile comme suit : 10 % sortent après une 1^{re} année de CAP ou après une 2^{de} professionnelle (+ 4 points par rapport à 2013), 12 % à l'issue d'une classe terminale de niveau CAP (- 4 points), 8 % sortent après une 1^{re} professionnelle (+ 1 point), 47 % à l'issue des classes terminales de niveau baccalauréat (- 4 points) et 23 % avec un niveau bac + 2 (BTS, DMA, DCESF et formations complémentaires post BTS) (+ 3 points).

Cette analyse de l'enquête IVA 2014 a été menée par le Service Statistique Académique du rectorat de Paris. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Île-de-France) et de la Région Île-de-France.

■ **Rédaction** : Sylvain MAUGIS (Rectorat de Paris - SSA) ■ **PAO** : Délégation Onisep Île-de-France ■ **Impression** : nc ■ **Diffusion** : Région Île-de-France

■ **Date de publication** : juin 2015